

26
27

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES ÉCOLE, CANTINE ET GARDERIE



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE 2026-2027

À remettre directement au service ou à envoyer par mail :

Service Enseignement :

- Email : inscriptionscolaire@mairie-charlevillemezieres.fr
- 03 24 32 42 83

Service Accueil Familles du périscolaire :

- CMZ Famille (en priorité)
- Email : perisco@mairie-charlevillemezieres.fr

Hôtel de Ville - 1er étage - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Cochez-la ou les cases correspondantes à votre demande :

Cadre réservé à l'administration :

Inscription à l'école

Inscription à la cantine et/ou à la garderie

Nom de l'enfant : Prénoms :

Date de naissance : Lieu : Sexe : F M

Ecole pour 2026-2027 : Classe : maternelle élémentaire

Ecole et niveau actuel : Commune/Pays :

| Liste des pièces à fournir obligatoirement Présenter les photocopies | Inscription scolaire | Inscription cantine | Inscription garderie |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant avec filiation complète. | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, électricité, gaz, eau, assurance habitation ...) | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| En cas d'hébergement joindre une attestation d'hébergement + Justificatif de domicile + CNI de l'hébergeant | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé dans un(e) autre établissement / commune | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| Si prescription médicale : ordonnance de moins de 3 mois (à fournir au mois de juin) | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si problèmes de santé ou allergies importants : ordonnance de moins de 3 mois (à fournir au mois de juin) | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Notification AEEH (indispensable) si dossier MDPH | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si non-allocataire de la CAF, avis d'imposition | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

J'autorise les agents Accueil Familles du service Périscolaire (via **CAF Partenaire Pro ou MSA Partenaire Pro**) à consulter mes informations en ligne pour le calcul du **Quotient Familial** lors de l'inscription. Les agents s'engagent à respecter la confidentialité et le secret professionnel.

RESPONSABLES LÉGAUX

| | | |
|--|--|--|
| | Responsable légal 1 <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur | Responsable ou responsable légal 2 <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Autres |
| Nom Prénom | | |
| Adresse | | |
| CP - Ville | | |
| Téléphone | | |
| Email | | |
| Profession | | |
| Régime | <input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Autre |
| N° allocataire CAF/ MSA (nécessaire pour le calcul des tarifs) | | |
| Situation familiale | <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> Seul(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) | <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> Seul(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) |

Autres enfants à charge (0 à 16 ans révolus)

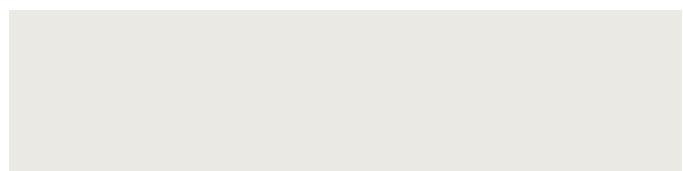
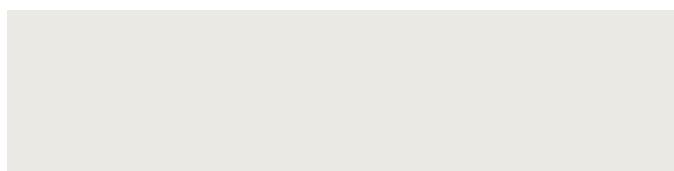
| Nom Prénom | Date de naissance | Établissement scolaire à la rentrée |
|------------|-------------------|-------------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

Je soussigné(e) , responsable légal(e) de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et m'engage à signaler au service accueil et inscriptions de la direction de l'Enfance et Jeunesse de Charleville-Mézières tous les changements dans ces renseignements qui interviendraient au cours de l'année et en cas d'annulation d'inscription. En cas d'informations erronées ou incomplètes, la ville de Charleville-Mézières décline toute responsabilité dans la gestion de ce dossier.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire et/ou de périscolaire de mon enfant est effectuée conjointement. Je certifie que mon enfant est à jour de ses vaccins obligatoires.

Fait à Charleville-Mézières, le

Signature du ou des responsables légaux, précédée de la mention « lu et approuvé » :



INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Important : tout dossier incomplet ne sera pas traité

Sont admis en Petite Section pour l'année scolaire 2026-2027, les enfants nés en 2023 et domiciliés à Charleville-Mézières.



Tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile sont soumis à l'obligation d'instruction à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée (hors zone REP et REP+).

Pour les zones REP et REP+, l'enfant devra avoir 2 ans révolus à la rentrée (né entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre, sous réserve de places disponibles).

- 1. L'inscription se fera dans son école de secteur** (l'établissement de référence lié à votre adresse de résidence).
- 2. Ou dans une autre école** lorsqu'une **dérogation** a été préalablement demandée et acceptée

Si vous souhaitez faire une dérogation merci de prendre contact avec le service Enseignement

| Type de dérogation | Situation de la famille | Lieu de scolarisation demandé | Démarches à effectuer |
|-------------------------|---|---|---|
| Dérogation interne | Habite à Charleville-Mézières. | École de Charleville-Mézières hors secteur de résidence | Télécharger le document sur le site de la Ville ou contacter le service Enseignement pour connaître le secteur. |
| Dérogation externe | Habite une commune extérieure à Charleville-Mézières. | École de Charleville-Mézières | Télécharger le document sur le site de la Ville de Charleville-Mézières. |
| Dérogation hors-commune | Habite à Charleville-Mézières. | École d'une commune extérieure | Retirer le dossier directement à la Mairie de la commune choisie |

Si l'accueil de votre enfant à l'école nécessite un **aménagement spécifique** (lié à un handicap, une maladie, un PAI, etc.), vous êtes invité(e) à contacter le service par mail à l'adresse : inscriptionscolaire@mairie-charlevillemezieres.fr

INSCRIPTION À LA CANTINE ET À LA GARDERIE

En école maternelle et élémentaire, les enfants peuvent bénéficier d'un accueil à partir de 7 h 30

L'inscription est à réaliser directement sur l'espace Famille CMZ ou par mail à l'adresse : perisco@mairie-charlevillemezieres.fr

Restauration scolaire : chaque jour de cantine coché et prévu est un jour facturé. Vous avez la possibilité de changer une prévision 4 jours avant le jour concerné. Passé ce délai, un repas prévu est un repas facturé, sauf en cas d'absence justifiée (le justificatif doit être transmis dans un délai de 15 jours).

Accueil périscolaire : le principe d'inscription reste identique à celui de la restauration scolaire. Concernant la facturation, seuls les quarts d'heures fréquentés sont facturés. Le temps de présence est facturé au quart d'heure entamé.

| | Enfant n°1 | | | | Enfant n°2 | | | |
|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Accueil matin | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi |
| Accueil soir | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi |
| Restauration scolaire (Menu du jour sans porc <input type="checkbox"/>) | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi | <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi |
| Mercredi (pré-inscription) | <input type="checkbox"/> Kennedy-Jaurès | <input type="checkbox"/> Haybions | | | <input type="checkbox"/> Kennedy-Jaurès | <input type="checkbox"/> Haybions | | |
| Dérogation horaire (si besoin professionnel) | Temps périscolaire (18 h - 18 h 30) : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi | | | | Temps périscolaire (18 h - 18 h 30) : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi | | | |
| | Mercredi / Vacances (17 h - 17 h 45) : <input type="checkbox"/> Mercredis <input type="checkbox"/> Petites vacances <input type="checkbox"/> Grandes vacances | | | | Mercredi / Vacances (17 h - 17 h 45) : <input type="checkbox"/> Mercredis <input type="checkbox"/> Petites vacances <input type="checkbox"/> Grandes vacances | | | |
| Dossier MDPH | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> En cours | | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> En cours | |
| AVS / AESH | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> En cours | | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> En cours | |
| Allergies alimentaires | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | | | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | | |
| | Détails : | | | | Détails : | | | |

⚠ Pour les parents séparés souhaitant mettre en place une facture individuelle relative à leurs périodes de garde alternée, merci de fournir le calendrier de garde pour l'ensemble de l'année scolaire daté et signé conjointement.

INFORMATION FACTURATION :

Désignation du payeur unique pour la famille : Responsable 1 Responsable 2

Sans cette information le payeur par défaut sera le responsable 1. Afin de faciliter vos démarches et d'éviter tout retard de paiement, il est conseillé de privilégier le règlement par prélèvement automatique. Pour cela, il vous suffit de transmettre un RIB : un mandat de prélèvement SEPA vous sera ensuite adressé pour signature.

INSCRIPTION À LA CANTINE ET À LA GARDERIE (SUITE)

SITUATION PARTICULIÈRE

L'acceptation à la pause du midi d'un enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) alimentaire(s) est conditionnée à l'avis obligatoire du médecin scolaire et à la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Dans ce cas, prendre contact avec le médecin scolaire dont le nom et les coordonnées vous seront précisés par le directeur de l'école au moment de l'admission de votre enfant.

L'inscription de votre enfant vaut acceptation du règlement intérieur des activités péri/extrascolaires disponible sur CMZ.

Fait à Charleville-Mézières, le

Signature du ou des responsables légaux, précédée de la mention « lu et approuvé » :

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Une pièce d'identité sera exigée pour venir chercher l'enfant

| Nom Prénom | N° téléphone | Lien avec l'enfant | Reprendre l'enfant | Urgence |
|------------|--------------|--------------------|---|---|
| | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

AUTORISATIONS - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Autorisations parentales :

J'autorise mes enfants à participer aux sorties périscolaires et extrascolaires organisées par le Service Périscolaire de Charleville-Mézières.

Oui Non

J'autorise la publication de tous supports de communication (photos, films, brochures, réseau internet de la ville, ...) réalisés lors des activités municipales sur lesquels apparaissent mes enfants.

Oui Non

Autorisation de Départ Autonome (CP au CM2) :

J'autorise mes enfants à repartir seuls après les activités périscolaires et extrascolaires pour les accueils de loisirs.

Oui Non

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les informations recueillies dans ce dossier sont traitées par la Ville de Charleville-Mézières pour la gestion des inscriptions scolaires, de la restauration et des activités périscolaires de votre enfant, ainsi que, si vous l'acceptez, pour la diffusion d'informations liées à la vie scolaire et périscolaire. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public et le respect d'obligations légales.

Les données sont destinées uniquement aux agents habilités de la Direction Enfance-Jeunesse et, le cas échéant, aux autres services municipaux et partenaires institutionnels strictement concernés par la scolarisation et l'accueil de votre enfant (établissements scolaires, services périscolaires, restauration, etc.). Elles sont conservées pendant la durée de scolarisation et de fréquentation des services municipaux par votre enfant, puis archivées pendant 5 ans.

Conformément au Règlement général sur la protection des données et à la loi « Informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition pour motifs légitimes, ainsi que d'un droit à la portabilité lorsque cela s'applique. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à dpo@ardenne-metropole.fr ou DPO-Mairie de Charleville-Mézières- Service JURA-Place du Théâtre-08000 CHARLEVILLE-MEZIERES et, en cas de difficulté, saisir la CNIL



SERVICE ENSEIGNEMENT

Ouverture du lundi au vendredi :

8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

03 24 32 42 83

inscriptionscolaire@mairie-charlevillemezieres.fr